**EPE - Algérie Télécom - SPA**
**Direction Opérationnelle de Télécommunication de M'sila**
**NIF : 00021600180833716001**
**Sous-direction Fonctions Support**
**Département Achats et Logistique**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04/AT/DOT-M'SILA/2022

La Direction Opérationnel de Télécommunication de M'sila Lance un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
**LA CONSTRUCTION DE TOUT TYPE BATIMENT AU PROFIT LA DIRECTION OPERATIONNELLE DE M'SILA « Construction Point de Présence Sidi Ameur**

## 1. ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment et tous corps d'état, titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie 02 et plus.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle de M'sila**
**Sous-direction Fonctions Support**
**Département Achats et Logistique**
**Service Achats**
**Cite administrative, rue chennouf belkacim, M'sila**

Contre le paiement, auprès de la **Banque Nationale d'Algérie** Agence de M'sila, d'un montant de trois mille dinars algériens (**3000.00 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars **N°00.100.901.0300.000.162/04.**

## 2. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

2.1 **DOSSIER ADMINISTRATIF** dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de probité, renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe CCAG 02 ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe CCAG 10 ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce électronique ;
- Casier judiciaire en cours de validité (ne concerne que le soumissionnaire retenu)
- Copie des attestations de mise à jour en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- Bilans des trois dernières années ;
- La CONVENTION de Groupement momentané, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;

2.2 **OFFRE TECHNIQUE** dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe CCAG 01 ;
- Copie de l'attestation de qualification et classification ;

- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux similaires, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif (projets réalisés durant les cinq dernières années sans réserves) ;
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour le projet, établie et signée, en respectant le modèle en annexe CCAG 06 ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour le projet, établie et signée, en respectant le modèle en annexe CCAG 07 ;
- Lettre d'engagement sur les délais d'exécution annexe CCAG 08 ;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie annexe CCAG 09 ;
- Le présent cahier de charges cacheté, paraphé et signature par le soumissionnaire précédé de la mention « lu et accepté » manuscrite.
- Planning détaillé des travaux ;

2.3 **OFFRE FINANCIÈRE** dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 03.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe CCAG 04.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe CCAG 05.

## 3. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seul enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - SPA -**
**Direction Opérationnelle de M'sila**
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
**N° 04/AT/DOT-M'SILA/2022**
**« La Construction de Tout Type Bâtiment au profit la Direction Opérationnelle de M'sila »**
**Projet : Construction Point de Présence Sidi Ameur**
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité, sous peine de rejet. Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -**
**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION M'SILA**
**ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE, RUE CHENNOUF BELKACIM, M'SILA**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

**M'sila le :……..**
**Le Directeur**